



Monsieur Laurent Marien, Inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique régional Référent Mémoire et Citoyenneté

à

Mesdames et messieurs les professeurs en collège,en lycée général, technologique et professionnel, et en EREA Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,

S/c de mesdames et messieurs les proviseurs, les principaux et les directeurs S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale.

Rectorat de l'académie de Poitiers Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Objet : Campagne 2016-2017 de labellisation de projets pédagogiques liés aux commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale

Mesdames, Messieurs,

Pôle Civisme et citoyenneté (ex-Pôle civique)

> Affaire suivie par Laurent Marien, IA-IPR Mission Pôle civisme et citoyenneté Géraldine Héquette, chargée de mission Pôle civisme et citoyenneté

Courriel
<u>Laurent.marien@ac-poitier.fr</u>
<u>Pole.civique@ac-poitiers.fr</u>

Téléphone Secrétariat des IPR 05 16 52 64 82 Pôle civisme et citoyenneté 05 16 52 65 39

> Télécopie 05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

L'année 2017 marquera un nouveau temps fort des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Après des commémorations centrées sur les grandes batailles de l'année 2016, notamment autour des mémoires et de l'histoire des batailles de la Somme et de Verdun, les projets pour cette année 2017 pourront s'appuyer sur un nouveau calendrier commémoratif. En outre, la Mission Centenaire souhaite que les actions pédagogiques s'inscrivent largement dans un cadre pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Sans être exhaustif, il convient d'insister sur le fait que les sciences, la technologie, les lettres, les langues vivantes notamment, ont leur place dans ces projets et un rôle à y jouer. A ce titre, il est souhaitable que les projets puissent se développer dans le cadre des dispositifs mis en place : **Enseignement Pratiques Interdisciplinaires** (EPI) en collège, **Enseignement Moral et civique** et **Parcours citoyen** de l'école au lycée. A ce stade, il n'est pas inutile de rappeler que la demande de labellisation peut être le moyen de valoriser un travail déjà engagé et des productions d'élèves en cours.

### 1 - Des axes privilégiés pour l'année 2017

La Première Guerre Mondiale dans son ensemble continue à faire l'objet d'une commémoration. En conséquence, il convient de rappeler qu'aucune restriction thématique et chronologique ne préside donc à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire. Comme les années précédentes, la Mission Centenaire propose des axes majeurs (non exclusifs) dont vous pouvez vous saisir, en lien désormais avec l'année 1917.

### 1.1 L'entrée en guerre des Etats-Unis

Le premier thème possible est l'entrée en guerre des Etats-Unis et les bouleversements stratégiques mais aussi culturels qu'a pu engendrer cette intervention à partir de 1917 : dans la **musique**, puisque le jazz est arrivé en France avec les troupes américaines ; dans le **sport**, à travers le base-ball ou la boxe américaine ; ou encore dans **l'industrie**, puisque l'armée américaine a contribué à construire des entrepôts, des routes et des voies ferrées.

Une labellisation conjointe est prévue entre la Mission du Centenaire et la Commission américaine du Centenaire (World War I Centennial Commission) pour tous les projets relatifs à ce domaine

#### 1.2 Le Chemin des Dames

Le deuxième thème qui composera la saison commémorative de 2017, en même temps que l'entrée en guerre des Etats-Unis, est le centenaire de la bataille du Chemin des Dames. Le territoire de l'Aisne sera particulièrement concerné par ce Centenaire, mais les soldats qui y ont combattu, venant de nombreux territoires différents, pourront faire l'objet de multiples projets.

## 1.3 L'industrie pendant la Grande Guerre

Alors que les paysages du Front sont bouleversés par les conflits, les territoires de l'arrière connaissent aussi des changements profonds : avec la demande massive d'armes et d'équipements, les usines et les entrepôts s'agrandissent et se multiplient ; de nouvelles routes et de nouvelles voies ferrées sont construites ; la place des femmes, des ouvriers, des étrangers évolue pour répondre à ces nouvelles contraintes. Cette question peut à l'évidence structurer des projets pédagogiques.

### 1.4 1917: l'essoufflement des fronts

1917 apparaît comme un tournant dans la Première Guerre mondiale : après trois ans de conflits, les Russes se retirent des champs de bataille, les grèves d'ouvriers se multiplient dans tous les pays en guerre, et des mutineries naissent après la sanglante offensive de Nivelle sur le Chemin des Dames. La question du moral de la société en 1917, entre pugnacité et lassitude, peut constituer une orientation intéressante des projets.

# 2 - Modalités d'inscription et calendrier de la labellisation

Les nouvelles échéances pour candidater à la labellisation sont les suivantes. Le porteur de projet est invité à remplir le dossier de candidature et à l'adresser pour le 10 novembre prochain au Rectorat de Poitiers à l'attention du Référent Mémoire et Citoyenneté, en version papier et en version numérique. Il est possible de joindre à ce dossier toute pièce pouvant éclairer le Comité académique du Centenaire. Les équipes disposent à la fin du dossier de candidature des critères de labellisation. Les décisions prises par le Comité de labellisation de la Mission Centenaire seront communiquées dans le courant du mois de décembre 2016.

Les projets labellisés seront éligibles comme les années précédentes à une aide financière de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Les porteurs de projet seront destinataires des documents qui devront être transmis le 2 février au référent académique Mémoire et Citoyenneté. Les décisions du Comité de subvention de la Mission du Centenaire seront communiquées dans le courant du mois de mars 2017.

Un texte de cadrage national portant sur les commémorations du Centenaire sera publié au BOEN dans un délai court. Il devrait récapituler les dispositifs nationaux mis en œuvre à l'occasion des commémorations de 2017. Vous retrouverez également ces informations et les documents utiles sur le site académique du Pôle *Civisme et Citoyenneté*.

Je reste à votre écoute pour toute précision ou information complémentaire et vous remercie une nouvelle fois pour votre implication dans la mise en œuvre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Laurent Marien, IA-IPR d'Histoire-Géographie Référent Mémoire et Citoyenneté Responsable du Pôle *Civisme et Citoyenneté* 

Cc : messieurs les DASEN de l'Académie, cabinet du recteur.